

**Savoirs en lien**

ISSN : 2968-0263

: Éditions universitaires de Dijon

4 | 2025

Faire et défaire famille


## Les Chénier : histoire et fiction d'une famille littéraire

*The Chéniers: Story and fiction of a literary family*

30 January 2026.

**Margaux Caquant**

DOI : 10.58335/sel.628

 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=628>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Margaux Caquant, « Les Chénier : histoire et fiction d'une famille littéraire », *Savoirs en lien* [], 4 | 2025, 30 January 2026 and connection on 30 April 2026. Copyright : Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.. DOI : 10.58335/sel.628. URL : <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=628>

PREO

# Les Chénier : histoire et fiction d'une famille littéraire

*The Chéniers: Story and fiction of a literary family*

## Savoirs en lien


30 January 2026.

4 | 2025

Faire et défaire famille

Margaux Caquant

DOI : 10.58335/sel.628

 <http://preo.ube.fr/sel/index.php?id=628>

Le texte seul, hors citations, est utilisable sous [Licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

---

Les Chénier de leur vivant : une famille (dé)faite par et pour la littérature  
« Refaire » la famille Chénier *a posteriori* : entre récit et légende

---

- 1 L'histoire littéraire a une telle tendance à retenir, s'agissant de la poésie du XVIII<sup>e</sup> siècle, le seul nom de Chénier, qu'on en oublierait presque qu'ils furent deux. André Chénier est évidemment l'auteur fameux des *Élégies* et *Iambes*, découvert par les romantiques et érigé comme le seul véritable poète de son siècle. Pour autant, son frère cadet, Marie-Joseph Chénier, ne manqua pas de succès en littérature et marqua son époque et son art par ses tragédies, ses satires, et ses hymnes nationaux. Poète et homme politique, il était même le célèbre Chénier avant l'inversion de renommées littéraires opérée entre les frères au XIX<sup>e</sup> siècle. André et Marie-Joseph ne tinrent jamais la plume conjointement, comme le firent plus tard les frères Grimm ou Goncourt, et laissèrent plutôt dans l'histoire le souvenir de leurs désaccords, et d'une famille<sup>1</sup> déchirée par la Terreur. Louis-Sauveur et André Chénier, arrêtés séparément en mars 1794, furent emprisonnés

sur ordre du Comité de sûreté général. Guillotiné le 7 Thermidor an II, deux jours avant la chute de Robespierre, André fut la victime du pouvoir politique dont faisait partie son frère Marie-Joseph, membre de la Convention. Alors que celui-ci parvint à faire libérer un autre frère, Louis-Sauveur, André ne fut pas sauvé ; ainsi naquit la légende noire des frères Chénier.

- 2 Si l'on retient surtout le nom d'André et, dans une moindre mesure de Marie-Joseph, force est de rappeler que la famille entière se livre à l'écriture, dans tout genre de productions. Le père et la mère privilégient l'histoire<sup>2</sup>. Les enfants Chénier sont quant à eux comme nés la plume en main. Sur les cinq, deux atteignent la renommée grâce à la poésie, à des moments bien différents : Marie-Joseph embrasse de son vivant une carrière dramatique et politique tandis qu'André ne publie que des textes journalistiques, sa poésie élégiaque et satirique n'étant connue qu'après sa mort. Les autres membres de la fratrie pratiquent l'écriture dans une moindre mesure : l'aîné s'essaye en privé à la poésie, notamment funèbre<sup>3</sup>, et Louis-Sauveur se consacre à l'organisation militaire<sup>4</sup>. Ainsi les Chénier partagent-ils un intérêt pour l'écriture. C'est en famille qu'ils entrent dans la carrière des lettres, tout particulièrement propice aux échanges mais aussi aux conflits, et à même de souder leurs liens comme de les fragiliser.
- 3 La famille Chénier a ceci d'intéressant qu'elle s'inscrit dans la transition entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles, succédant à un Ancien Régime dont les valeurs familiales évoluent considérablement. Elle permet dès lors d'envisager la famille en littérature du point de vue de l'histoire des mentalités. En revanche, elle complexifie la réflexion par la double temporalité qu'elle implique, entre la création et la réception des œuvres, entre la contemporanéité des membres de la famille et leur postérité. Car littéraire, cette famille l'est doublement : d'une part elle se compose de gens de lettres, et d'autre part elle a fait l'objet de toute une littérature. Les liens familiaux se font et se défont autour de la littérature et dans celle-ci, au gré de dialogues et de conflits couchés par écrit, mais aussi à travers un ensemble de textes qui leur sont consacrés *a posteriori*. Les fictions d'Alfred de Vigny dans *Stello* (1832) et de Julien Daillière dans le drame *André Chénier* (1843) nous intéressent tout particulièrement en ce qu'elles s'emparent de l'histoire d'André Chénier pour la confronter aux enjeux politiques, familiaux et littéraires liés à sa carrière. La famille Chénier

devient par conséquent au XIX<sup>e</sup> siècle le personnage de fictions littéraires, et après avoir tenu la plume, elle s'est vue remaniée par la littérature.

- 4 Pour distinguer vérité et légende, famille effective et famille fictive, faut-il confronter les textes *des* Chénier aux textes *sur* les Chénier ? Entre les années 1780 et 1840, la représentation de la famille Chénier ne cesse d'évoluer à travers la littérature, à mesure que différentes versions se superposent, se contredisent et se substituent les unes aux autres, de sorte que chacun de ses membres participe, de gré ou de force, à l'écriture d'une légende familiale. Afin de mesurer ce qui advient à toute famille qui s'adonne, voire s'abandonne à la littérature, il s'agira d'examiner d'abord les modalités selon lesquelles les Chénier participent à la littérature de leur vivant, puis d'apprécier dans un second temps la manière dont ils intègrent des œuvres littéraires jusqu'à devenir des êtres de papier. Le groupe familial, dès lors qu'il se construit avec la littérature, ne perd-il pas la mainmise sur celle-ci ? Plus qu'une construction sociale, la famille qui s'ouvre à la publicité de la littérature finit par incorporer des traits poétiques ou romanesques et ce faisant change de nature en devenant un objet littéraire.

## **Les Chénier de leur vivant : une famille (dé)faite par et pour la littérature**

- 5 Cette famille, avant de se constituer autour des lettres, peine à en être véritablement une : les liens naturels se fragilisent très tôt, quand les Chénier quittent Constantinople en 1765, alors qu'André n'a que trois ans et Marie-Joseph moins de deux. À peine arrivés en France, Louis Chénier conduit Constantin-Xavier et André à Carcassonne, auprès de leur tante Marie Béraud, tandis que les autres enfants, jusqu'alors à Marseille, partent pour Paris, où l'aîné les rejoint en 1766<sup>5</sup>. André grandit en somme loin de ses frères et de ses parents ; il lui faut attendre 1773 pour faire leur connaissance à Paris. Il entre alors au collège de Navarre avec Marie-Joseph, où ils rencontrent François de Pange et les frères Trudaine, tous réunis par la pratique des lettres. Mais c'est aussi grâce à leur mère qu'ils s'initient

au monde littéraire et cultivé, dans le salon qu'elle tient rue Sainte-Catherine, où leurs sont présentés le poète Lebrun-Pindare, le futur censeur Suard, le dramaturge Palissot et le peintre David. La famille offre un cadre propice à la culture des lettres, à même de resserrer les liens entre ses membres. Au terme d'une brève découverte du monde militaire, les plus jeunes frères se vouent ainsi, sous l'égide de leurs deux parents, à une carrière de lettrés, sans pour autant emprunter le même chemin.

- 6 Similaire et différente à certains égards<sup>6</sup>, leur pratique de la littérature les rapproche et donne lieu à des échanges, des discussions, voire des débats. C'est le cas dès 1788, quand le cadet envoie l'une de ses premières tragédies, *Brutus et Cassius*, à son frère :

Puisse cet ouvrage sévère obtenir l'estime des gens de lettres !  
Puisse-t-il obtenir la vôtre, mon cher frère ! Ce n'est pas seulement aux liens du sang qui nous unissent que j'en fais hommage, c'est à l'amitié qui nous unit plus étroitement, c'est à l'amour des lettres qui nous unit encore, et surtout c'est à votre mérite, dont je connais toute l'étendue<sup>7</sup>.

- 7 À défaut d'une enfance partagée, c'est dans la littérature que se nouent les liens fraternels. André devient le lecteur, voire le spectateur privilégié du commencement de la carrière dramatique de son frère, sous le signe de la fraternité romaine qu'incarnent les héros Brutus et Cassius. Mais bien plus que le gage d'une amitié fraternelle, sa lettre entame, au cours de plusieurs écrits, une discussion concernant l'ambition poétique. Un désaccord naît entre l'un qui espère éclairer le peuple par la publicité du théâtre, dépasser le monde des « gens de lettres », et l'autre qui s'y refuse, préférant l'intimité de la lecture<sup>8</sup>. La réserve d'André témoigne peut-être de cette tendance à une pratique, sinon solitaire du moins privée, de la poésie. Marie-Joseph rêve quant à lui d'une liaison fraternelle et poétique, qu'il encourage dans une nouvelle lettre, datée du 13 février 1788 :

Vous voyez que j'aime à vous rendre compte de mes travaux ; j'espère que vous en userez de même : vous savez combien je suis sensible aux marques de votre amitié, et combien vous devez compter sur la mienne ; un des grands plaisirs que je puisse avoir, est de recevoir de temps en temps de ces beaux vers que vous savez faire<sup>9</sup>.

- 8 La requête de Marie-Joseph invite à envisager l'existence de divers échanges poétiques entre les frères, dont les traces ne sont guère nombreuses. André Chénier donne la rare preuve de leur pratique conjointe de la poésie dans l'élégie « Ô jours de mon printemps, jours couronnés de rose<sup>10</sup>... ». Paradoxalement, c'est le cadet qui paraît abandonner le premier cette correspondance littéraire, ce qui amène André, alors à Londres, à demander à plusieurs reprises la tragédie *Charles IX* de Marie-Joseph à leur père<sup>11</sup>. La relation fraternelle paraît asymétrique, l'un s'efforçant de suivre, de près comme de loin, le développement de la carrière de son frère, dont il réclame, à l'instar de Marie-Joseph quelques années plus tôt, des nouvelles. Cette pratique fraternelle de la littérature ne se limite donc pas aux dédicaces et échanges poétiques, elle concerne aussi la réception, l'aîné veillant au succès de son cadet.
- 9 Mais il serait faux d'affirmer qu'elle n'a pour effet que de souder les liens familiaux. Applaudissant tous deux la Révolution, les frères n'en exposent pas moins des opinions contraires à mesure que l'esprit de parti s'impose : de février à mai 1792, ils s'affrontent publiquement par journal interposé, et engagent une polémique sans précédent autour de la question des sociétés patriotiques. À la source de cette dispute se trouve le problème du partage du patronyme Chénier, lorsqu'André, inscrit au club des Feuillants, publie un article assassin contre les Jacobins<sup>12</sup> dont Marie-Joseph est membre. Le cadet publie alors dans le même journal que « l'auteur de *Charles IX*, *Caius Gracchus* » n'est pas à l'origine de cet article qui « renferme une opinion directement contraire à la [s]ienne<sup>13</sup> ». En se distinguant de son frère par la revendication de son jacobinisme, Marie-Joseph Chénier publie les dissensions politiques qui jusqu'alors étaient contenues dans la sphère privée<sup>14</sup>. De manière surprenante, le patronyme, qui implique l'identification conjointe des frères, donne lieu à une dissociation : les différends idéologiques empêchent les frères de se reconnaître d'une même famille. À partir de là, pamphlets et invectives des frères s'échangent dans la presse du *Journal de Paris* et du *Moniteur*, et pour la première fois l'écriture vient défaire les liens familiaux qu'elle avait resserrés. Comme l'a montré Gauthier Ambrus<sup>15</sup>, sur fond de querelle conjoncturelle éclate en outre un conflit poétique. L'œuvre de l'un devient la cible de l'autre, et la teneur politique initiale du conflit est contaminée par un débat sur le rôle de l'homme de lettres. Au terme

de la dispute, Marie-Joseph attaque personnellement André en tant qu'écrivain :

Quant à ces succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude, suivant l'expression de mon frère, voici ce que je lui répondrai : Si j'avais perdu deux ou trois années à composer des tragédies *impartiales ou insignifiantes*, et même deux ou trois matinées à écrire, pour un journal, quelques pamphlets *modérés*, j'aurais trouvé un grand nombre de prôneurs puissants et actifs<sup>16</sup>...

- 10 Il paraît reprocher à l'œuvre de son frère, fragmentée et non publiée, réduite au journalisme, son inanité. En effet, André, dont seuls deux textes furent édités de son vivant<sup>17</sup>, n'est connu que pour être le « prosateur stérile<sup>18</sup> » auquel a fait aussi allusion Collot d'Herbois. C'est par opposition à son frère, et non plus dans une pratique amicalement partagée, que chacun se pose en homme de lettres.
- 11 À l'issue de ce conflit, reste un silence, interrompu par l'ode inachevée à Marie-Joseph Chénier<sup>19</sup>, qui fut maintes fois évoquée, non sans naïveté, comme gage d'entente fraternelle. Cette ode, datée par les éditeurs Buisson et Guitton de novembre 1793<sup>20</sup>, succède au discours de Marie-Joseph « Sur l'Éducation et les Fêtes nationales » et à l'« Hymne à la liberté » du 10 novembre 1793, lors de la Fête de la Liberté et de la Raison, qu'André désapprouve dans la parodie<sup>21</sup> « À Byzance », et l'ode satirique « Un vulgaire assassin...<sup>22</sup> ». Dès lors, il est possible de percevoir un sens ironique dans l'ode dans laquelle André souhaite à son frère tout ce dont il est le plus éloigné :

Mon f[rère], que jamais la tristesse importune  
Ne trouble ses prospérités !  
Qu'il remplisse à la fois la scène et la tribune !  
Que les grandeurs et la fortune  
Le comblent de leurs biens qu'il a tant souhaités ! [...]  
Mais .....  
Infortune, honnêtes douleurs,  
Souffrance, des vertus superbe et chaste fille,  
Salut. Mes frères, ma famille,  
Sont tous les opprimés, ceux qui versent des pleurs<sup>23</sup>...

- 12 C'est dans l'antithèse – d'un côté « la fortune » et les « biens » de « mon frère » au singulier, de l'autre « l'infortune » et les « vertus » de « mes frères » au pluriel – que le poète isolé se place poétiquement face à son cadet. Bien plus, il semble faire famille autrement, non plus selon la nature, mais selon l'empathie : au seul frère évoqué au début du poème, à qui tout réussit, se substitue la contre-famille des universels « opprimés », dont Marie-Joseph est exclu. Pour autant, cette ode ne surgit de l'ombre qu'en 1795, après la mort d'André, grâce à l'intervention d'Élisabeth Chénier, qui y voit la preuve de leur amitié fraternelle, et le moyen de redorer le blason de cette famille ostensiblement « défaite » dans la presse et la littérature : ainsi recopie-t-elle l'épître dédicatoire de *Brutus et Cassius* et cette ode, dont les manuscrits originaux ont été perdus. Il s'agit de réécrire l'histoire des frères et de la famille Chénier, *post mortem*.
- 13 En mobilisant des moyens littéraires, la famille, amputée d'un membre, se reconstitue. Après l'exécution d'André, surviennent au printemps 1795 des accusations à l'encontre du poète conventionnel. L'absence de revendication publique, son silence apparent lors de la réclusion de son frère seraient la preuve au mieux de sa lâcheté, au pire de sa trahison. Cette fois, ce sont des voix extérieures qui opposent André à Marie-Joseph, coupable de fratricide. Elles obéissent à un dessein politique et proviennent surtout de journalistes et gens de lettres<sup>24</sup> hostiles à la République, qui perçoivent en Chénier une figure vulnérable de républicain régicide et fratricide. Or il ne répond à ces accusations et ne rend un hommage poétique à son frère qu'en décembre 1795, dans le « Discours sur la calomnie<sup>25</sup> » :

Auprès d'André Chénier avant que de descendre,  
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,  
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,  
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.  
Là, quand de thermidor la septième journée  
Sous les feux du Lion ramènera l'année,  
Ô mon frère ! je veux, relisant tes écrits,  
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.

- 14 Pour la première fois depuis 1792, le nom d'André Chénier apparaît dans une publication de Marie-Joseph. Cette prise de parole poétique au terme d'un long silence a lieu quelques mois après la publication

par Ginguené de l'ode « À une jeune captive », en janvier 1795, dans *La Décade*. Révélé une première fois au public comme poète, André Chénier l'est de nouveau sous la plume de son frère qui évoque « ses vers dictés pour l'avenir » et ses « écrits », dont il ne deviendra le dépositaire qu'en 1797<sup>26</sup>. Ne s'agit-il pas ici de renouer *a posteriori*, en dépit des délations, les liens fraternels et poétiques auxquels il prédisait un bel avenir avant la Révolution ? Autrement dit, ne s'agit-il pas de « refaire » famille sur les ruines de la Terreur ? La littérature devient le moyen de reconfigurer la famille, de recréer ses liens, *trop tard* pour l'aîné, mais à temps pour le cadet et la postérité. Néanmoins, cette réunion familiale et poétique n'atteint pas ses promesses : accusé jusqu'à sa mort de n'avoir pas sauvé André, Marie-Joseph n'en publie jamais l'œuvre. Ce manquement tient peut-être moins à une rétention jalouse de l'œuvre de son frère qu'à de la prudence : ne serait-ce pas lui nuire, le réduire au silence définitif, que de l'éditer dans un contexte d'anathème, sous l'assaut des accusations ?

- 15 Car épouser en famille une carrière littéraire, c'est risquer de soumettre son œuvre, et son histoire elle-même, au public. En quittant la sphère privée et l'intimité de la correspondance pour rejoindre la sphère publique, les Chénier se sont abandonnés au monde des lettres. Parce qu'ils ont écrit séparément et en conflit, ils suscitent un imaginaire spécifique de poètes rivaux. Les contradictions, les silences et le manque d'informations sollicitent l'imagination d'un public qui se plaît à combler ces lacunes, alors que les valeurs familiales, bouleversées par la Révolution, ne trouvent guère plus de stabilité de l'Empire à la Monarchie de Juillet. Entre le fantasme des frères ennemis, lié au contexte de la Terreur, et le mythe romantique du poète paria, le groupe familial des Chénier ne cesse de se réinventer.

## « Refaire » la famille Chénier *a posteriori* : entre récit et légende

- 16 À la mort de Marie-Joseph le 10 janvier 1811, une première tendance consiste à donner une nouvelle version de la famille Chénier, afin de réhabiliter la réputation du poète dramaturge. Ses amis et éditeurs<sup>27</sup> entreprennent un travail biographique à même de l'innocenter face aux accusations qu'il n'a pas su faire taire. Le lien avec André joue un

rôle d'autant plus important dans son œuvre que l'édition des *Œuvres complètes* d'André, signée Latouche, paraît dès 1819 chez Baudouin Frères où est aussi réuni le théâtre de Marie-Joseph. C'est en famille que paraissent les premières publications posthumes des frères, jusqu'à la conception d'une édition commune en 1829<sup>28</sup>. Ainsi importe-t-il pour tout éditeur soucieux de vendre de réaffirmer l'entente fraternelle d'André et de Marie-Joseph, d'effacer tout soupçon de fratricide, en racontant les efforts du cadet pour sauver son frère. S'impose majoritairement une nouvelle perception commune des frères Chénier, où l'un endosse le rôle secondaire et pathétique de l'impossible sauveur, et l'autre le premier rôle du poète martyr, victime du pouvoir. De fait, la redécouverte d'André Chénier au fil des éditions s'opère durant la période romantique qui lui confère un caractère légendaire. Sa destinée, et ses derniers jours surtout, sont un sujet littéraire tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : du roman *Stello* de Vigny (1832) au drame historique et lyrique *Andrea Chénier* d'Illica et Giordano (1896), en passant par les *Illusions perdues* de Balzac (1837), les drames *Madame Roland* de Madame Ancelot (1843) et *André Chénier* de Daillière (1843), le poète devient un personnage de fiction, tantôt narrative, tantôt dramatique. Or la « mise en fiction » d'André implique aussi celle des Chénier : la famille littéraire renaît et se cristallise en un triangle fictionnel que composent André, Marie-Joseph et Louis. Désormais, André Chénier, le véritable poète de la famille, occupe le devant de la scène. Bien plus, c'est en opposition à son frère qu'il est d'abord érigé en véritable poète, notamment au salon des Bargeton dans les *Illusions perdues* :

Cette stupidité compliqua la question jusqu'à ce que Sixte du Châtelet eût daigné dire à cette ignorante assemblée que l'annonce n'était pas une précaution oratoire, et que ces belles poésies appartenaient à un frère royaliste du révolutionnaire Marie-Joseph Chénier. La société d'Angoulême, à l'exception de l'évêque, de M<sup>me</sup> de Rastignac et de ses deux filles, que cette grande poésie avait saisis, se crut mystifiée et s'offensa de cette supercherie<sup>29</sup>.

- 17 La fraternité des deux poètes paraît tout à fait impossible, tant leurs poétiques, leurs inspirations et leurs opinions respectives sont perçues comme distinctes. Le nom « Chénier » n'est alors plus qu'une coïncidence qui relie les deux poètes. Au terme d'une adoption ro-

mantique, André, affublé d'une nouvelle fraternité, rejoint une « contre-famille » avec les martyrs, les « opprimés » en poésie, tels que Roucher, Gilbert, Chatterton ou encore Victor Escousse et Auguste Lebras<sup>30</sup>. Le conflit passé entre les Chénier influence leur représentation posthume, prise dans les enjeux esthétiques et politiques propres au premier XIX<sup>e</sup> siècle : à chaque frère correspond un camp. Sur le plan esthétique, André représente, avec sa poésie fragmentaire, élégiaque et contemplative l'école romantique, par opposition au classicisme désuet que figure Marie-Joseph. Du point de vue politique, face à son frère, représentant des anciens idéaux républicains, l'aîné, qui chante pourtant la liberté dans l'ode à Jacques-Louis David « Le Jeu de Paume », devient une figure de proue monarchiste sous la Restauration, puis sous la Monarchie de Juillet.

18 L'époque, marquée par de nombreux affrontements politiques, est particulièrement propice à une nouvelle perception de l'histoire des Chénier. Or il ne s'agit pas seulement de faire parler leurs œuvres, mais de faire parler les frères eux-mêmes en tant que personnages. De la narration au drame, la relation fraternelle des Chénier est l'occasion d'une reconfiguration, et d'une réinterprétation selon le contexte idéologique et politique de l'époque. Sous la Monarchie de Juillet, la fraternité, garante de toute guerre civile, et fondement de réconciliation nationale, est replacée au centre de l'idéologie<sup>31</sup> et s'incarne dans des modèles vertueux. Leur histoire intègre la mémoire nationale, et cristallise les valeurs symboliques accordées à la fraternité dans cette époque de bouleversements. En effet, pourquoi privilégier l'histoire familiale d'André, plutôt que celle du poète Roucher, par exemple, que le fils accompagnait dans sa cellule de Saint-Lazare ? La rivalité légendaire entre les frères, à l'origine des pires soupçons à l'encontre de Marie-Joseph, fait vibrer la corde de la fraternité républicaine, dans un temps de remise en question : la Terreur n'a-t-elle pas prouvé l'impossible existence de la famille-patrie dans laquelle les citoyens seraient tous frères et égaux ? Le récit des Chénier arrive à un point précis dans l'histoire des mentalités où la conception de la famille subit un tournant.

19 Vigny est le premier à donner à André un rôle de protagoniste, dans la troisième nouvelle de *Stello*, « Une histoire de la Terreur », publiée en 1832. L'on sait grâce aux travaux d'André Jarry<sup>32</sup> quel grand lecteur d'André Chénier il fut. La rédaction du troisième récit, centré sur le

renversement de Robespierre et la mort d'André Chénier, naît fin 1831, à un moment où le souvenir révolutionnaire est encore vif, et où une réédition des *Œuvres complètes* par Latouche est en préparation : les conditions sont réunies pour interroger les rapports que le pouvoir politique entretient avec le poète. À sa suite, Julien Daillière, professeur angevin de littérature, parvient à son tour à faire jouer à l'Odéon son drame *André Chénier*, le 27 décembre 1843. Tous deux produisent une histoire similaire des frères, en associant clairement l'intrigue politique du coup d'État à leur intrigue familiale, qu'ils amputent d'une bonne partie de ses membres. En postulant la préférence de Louis Chénier pour André, ils déclinent l'opposition traditionnelle entre les frères sur le plan poétique : le poète public avide de gloire d'un côté et le poète de l'intimité de l'autre. Cette construction binaire implique le motif traditionnel de la rivalité, dont Louis accuse Marie-Joseph : « Vous avez toujours été jaloux d'André, dès votre enfance<sup>33</sup>. » La légende de deux frères et poètes ennemis s'inscrit dans la littérature, après avoir été colportée dans la presse. Néanmoins, si l'épisode de la calomnie fait partie intégrante de l'histoire des Chénier, Vigny ne se contente pas de la relayer, mais s'accorde avec les biographes de Marie-Joseph Chénier sur les démarches que celui-ci a tentées pour sauver son frère. Il réalise dans la diégèse un transfert de culpabilité : c'est le père qui cause l'exécution de son fils. En effet, après la mort de Marie-Joseph, les biographes<sup>34</sup> ont tendance à attribuer la faute à Louis Chénier, qui écrivit un mémoire au Comité de sûreté générale lorsqu'André était incarcéré. Publié en 1840<sup>35</sup>, celui-ci révèle l'imprudence qu'il y eut à rappeler l'emprisonnement d'André. De cette nouvelle perspective, Vigny tire des effets particulièrement spectaculaires dans le chapitre xxxiv, où Robespierre se divertit de voir le jeu du fils tâchant de faire taire son père<sup>36</sup>. Ironie du sort : homme de théâtre, Marie-Joseph Chénier assiste impuissant à sa propre tragédie familiale. Les Chénier incarnent l'exemple d'une famille déchirée par les dérives politiques contemporaines : les conflits publics se répercutent dans le noyau privé de la famille, échantillon de la société française.

- 20 D'où la représentation du *topos* inverse de l'*alter ego* et des frères amis sous la plume de Daillière, afin de rendre pathétique la séparation des frères :

Oh ! je le fléchirai, Joseph, en ta faveur, c'est moi qui parlerai...  
Je lui dirai : Joseph est un autre moi-même<sup>37</sup>...

L'auteur se nourrit aussi bien des sources biographiques des frères Chénier, que du roman *Stello* lui-même, où Vigny ne se contente pas d'une facile histoire de rivalité fraternelle qui aboutirait au fratricide. Il donne à lire l'histoire d'une fraternité déchirée de l'extérieur :

« Oh ! mon frère ! » dit-il. Et il secoua longtemps la tête en la baissant avec un air de doute et de tristesse. Je vis pour la seule fois une larme rouler entre les cils de ses yeux et y mourir<sup>38</sup>.

- 21 Les Chénier donnent matière à un drame familial tel que Diderot en rêvait. Dans le cadre domestique d'une célèbre famille, les conflits entre le père et le fils cadet conduisent le premier à l'erreur funeste. Vigny comme Daillière instaurent un temps tragique où se mêlent bouleversements familiaux et politiques. Or l'histoire d'André Chénier n'est pas seulement celle d'un poète martyrisé, elle est aussi le cas touchant d'une famille minée par des conflits idéologiques et déchirée par les bouleversements politiques de la Révolution. Les Chénier ne sont pas les protagonistes d'une tragédie où des frères s'entre-tuent pour le pouvoir : c'est au détour du « roman philosophique » tel que Vigny définit *Stello* et du drame historique *André Chénier* qu'est représentée une famille traversée par des conflits familiaux ordinaires qui prennent une ampleur considérable dans un contexte de troubles politiques.
- 22 Adaptée à un autre système de valeurs, la vraie famille Chénier, historique, est-elle encore reconnaissable dans une version « refaite » par la littérature ? Il y avait un risque à réécrire l'histoire de cette lignée d'écrivains, alors que ses représentants étaient encore présents dans le paysage littéraire et éditorial, tels que Gabriel de Chénier, fils de Louis-Sauveur, neveu d'André et Marie-Joseph. Après la lecture de ces fictions familiales, et au cours d'une querelle éditoriale, il prit part à la réécriture des Chénier pour en donner une version dite authentique dans *La Vérité sur la famille Chénier*<sup>39</sup>. Pourtant il usait des mêmes procédés littéraires que ses prédécesseurs, en rapportant au discours direct des échanges auxquels il n'avait pas assisté entre Marie-Joseph et Louis<sup>40</sup>. Il s'agissait de rendre aux Chénier la réputa-

tion d'une famille vertueuse, unie par les liens du sang et des lettres. Il répondait donc aux versions de Vigny et de Daillière en utilisant les mêmes ressorts littéraires, tout se passant comme si la famille Chénier, par essence littéraire, avait pris une valeur nécessairement romanesque, y compris dans une démarche d'historiographie. Ainsi faut-il lire l'épisode poignant où Marie-Joseph apprend la mort de son frère :

Le 8 thermidor, les journaux publièrent, selon l'usage, la liste des victimes de la veille. Marie-Joseph y lut le nom de son frère !... [...]

En ce moment une scène eut lieu entre Marie-Joseph et son père, mais une scène toute contraire, tout opposée à celle que M. le comte Alfred de Vigny a imaginée dans son roman de *Stello*, et qu'il a trouvé très beau de placer chez Robespierre où le père, ni le fils n'avaient jamais mis le pied. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici cette scène, il suffira de dire que Marie-Joseph en connaissant les démarches de son père, était entré dans un véritable accès de fureur. Son épaisse chevelure était en désordre, il était effrayant. La douleur arrivée à ce degré, rend injuste, quelquefois cruel ; Marie-Joseph fut dur dans ses reproches. Le pauvre père y mit fin en lui disant avec un accent déchirant :

— Mon cher fils, ne m'accablez pas... je suis bien malheureux !...

Marie-Joseph, dont le cœur était sensible et généreux, se jeta dans les bras de son père, en lui demandant pardon de n'avoir pas assez respecté sa douleur. Ils restèrent ainsi enlacés, confondant leurs sanglots<sup>41</sup>.

Gabriel de Chénier, tel un scénographe, mobilise ici les ressorts de la description, qui lui permet de dresser un véritable tableau de cette « scène » de famille, et du récit : il donne à lire une fin presque heureuse, en un tableau final de réconciliation proche de l'esthétique du drame domestique, aux antipodes d'une tragédie s'achevant sur le remords et l'opprobre. La littérature se mêle à la famille Chénier, qu'il n'est plus possible de raconter sans basculer dans la mise en scène, sans se laisser tenter par une part d'esthétisation et de fiction. Cependant cette écriture ne tient pas du simple plaisir de raconter une histoire, elle implique des enjeux propres à la famille, et plus spécifiquement de la famille littéraire, publique :

Les convenances sociales devraient empêcher de traduire ainsi sur le théâtre, des familles encore existantes ; car si, d'un côté, elles appartiennent à l'histoire, de l'autre, les événements dans lesquels elles ont figuré sont encore trop rapprochés de nous, pour que l'esprit de parti ne réveille pas toutes les mauvaises passions<sup>42</sup>.

- 23 Gabriel de Chénier résume ce qu'implique la soumission d'une famille à la représentation : entrée dans l'histoire, elle finit par lui appartenir et se rend disponible aux appropriations artistiques, mais aussi politiques. Désormais publique, elle devient l'affaire de tous : éditeurs, biographes, écrivains, journalistes, lecteurs. En cela, elle pose aussi la question du patronyme : il s'agit pour le neveu de défendre l'honneur et l'héritage familiaux, et de redonner son titre de noblesse à son nom. Mais est-il encore possible de « refaire » la famille Chénier sur la base du sang, de la nature, une fois que la littérature a joué son rôle d'interface, et a séparé la famille littéraire de la famille de sang ? La « contre-famille » littéraire qui accompagne André désormais entre en conflit avec la famille naturelle première à mesure qu'une mémoire collective se construit autour des Chénier. Dès lors qu'elle entre en jeu, la littérature ne crée-t-elle pas plusieurs versions des Chénier, toutes *a minima* artificielles, et différentes de la réalité historique ? Aujourd'hui encore, les Chénier inspirent une écriture biographique romancée<sup>43</sup> ; leur histoire, perçue comme une « destinée », s'accompagne d'une part de légende. Ainsi Thérèse Charles-Vallin succombe-t-elle en 2022 à la tentation de narrer la vie des deux frères comme un conte, répétant trois fois la phrase « Il était une fois deux frères qui s'aimaient tendrement<sup>44</sup>... ». La famille Chénier continue d'être faite, dé faite, puis refaite au gré d'entreprises biographiques. Désormais abandonnée à la littérature comme objet de représentation, elle se prête au jeu de la fiction.

---

Gauthier AMBRUS, « André Chénier, tragédien », dans Pierre FRANTZ et François JACOB (dir.), *Tragédies tardives. Actes du Colloque de Besançon des 17 et 18 décembre 1998*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 122-168.

Paul BÉNICHOU, *Les Mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988.

Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, Antoine ADAM (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2019.

Jean-Claude CARON, « La fraternité face à la question sociale dans la France des années 1830 », dans Frédéric BRAHAMI et Odile ROYNETTE (dir.), *Fraternité. Regards croisés*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 135-157.

Thérèse CHARLES-VALLIN, *Les Chénier. Destinée Renommée Fraternité*, Paris, La Bisquine, 2022.

André CHÉNIER, *Réflexions sur l'esprit de parti*, slnd.

André CHÉNIER, *Le Jeu de Paume*, Paris, Bleuets, 1791.

André CHÉNIER, *Œuvres Complètes*, Henri DE LATOUCHE (éd.), Paris, Baudouin Frères, 1819.

André CHÉNIER, *Œuvres en prose*, Paul LACROIX (éd.), Paris, Gosselin, 1840.

André CHÉNIER, *Poésies*, Louis BECQ DE FOUQUIÈRES (éd.), Paris, Gallimard, 1872.

André CHÉNIER, *Œuvres poétiques*, t. II, Louis MOLAND (éd.), Paris, Garnier frères, 1884.

André CHÉNIER, *Œuvres complètes*, Gérard WALTER (éd.), Paris, Gallimard, 1940.

André CHÉNIER, *Œuvres poétiques*, Georges BUISSON, Édouard GUITTON (éd.), Paris, Paradigmes, 2005, 2 vol.

André CHÉNIER, Marie-Joseph CHÉNIER, *Œuvres*, Bruxelles, Laurent frères, 1829.

Élisabeth CHÉNIER, *Lettres grecques, précédées d'une étude sur sa vie*, Paris, Charavay Frères, 1879.

Gabriel de CHÉNIER, *La Vérité sur la famille Chénier*, Paris, Dumaine, 1844.

Louis de CHÉNIER, *Recherches historiques sur les Maures, et histoire de l'empire de Maroc*, Paris, chez l'auteur, 1787.

Louis de CHÉNIER, *Révolutions de l'Empire ottoman, et observations sur ses progrès, sur ses revers, & sur l'état présent de cet Empire*, Paris, chez l'auteur-Bailly, 1789.

Louis-Sauveur CHÉNIER, *Plan général et détaillé pour la formation, entière organisation, solde, police et administration d'un corps d'artillerie nationale parisienne*, Paris, Bossange, 1790.

Marie-Joseph CHÉNIER, *Œuvres posthumes*, Paris, Guillaume, 1824, 3 vol.

Marie-Joseph CHÉNIER, *Œuvres complètes*, Paris, Guillaume, 1826, 5 vol.

Julien DAILLIÈRE, *André Chénier, drame en trois actes et en vers*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1844.

André JARRY, « Vigny et Chénier », dans Alfred de Vigny. *Poète, dramaturge, romancier*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 157-168.

Raymond JEAN, *La Dernière Nuit d'André Chénier*, Paris, Albin Michel, 1989.

Thibaut JULIAN, « Entre Pindare et Archiloque : les frères Chénier, poètes de la Révolution », dans Jérémy DECOT et Clare SIVITER (dir.), *Un engagement en vers et contre tous. Servir les révolutions, rejouer leurs mémoires (1789-1848)*, Clermont Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2022, p. 29-47.

Mona OZOUF, *L'Homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989.

Alfred de VIGNY, Stello, Sophie VANDEN ABEELE-MARCHAL (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2019.

- 1 Élisabeth Chénier et Louis Chénier ont cinq enfants : Constantin-Xavier (1757-1837), Hélène-Christine (1758-1797), Louis-Sauveur (1761-1823), André (1762-1794), Marie-Joseph (1764-1811).
- 2 Louis CHÉNIER, *Recherches historiques sur les Maures*, Paris, chez l'auteur, 1787. *Révolutions de l'Empire ottoman*, Paris, chez l'auteur, 1789. Élisabeth CHÉNIER, *Lettres grecques, précédées d'une étude sur sa vie*, Paris, Charavay Frères, 1879.
- 3 Voir par exemple les vers destinés à sa sœur Hélène, à sa mort en 1797. Bibliothèque municipale de Carcassonne, Ms 17798-11 : « Hélène il est donc vrai tu n'es plus de ce monde... ». Ou encore des vers sur André, en 1808, Ms 11798-9 : « André mon cher André ne voit plus la lumière... ».
- 4 Louis-Sauveur CHÉNIER, *Plan général et détaillé pour la formation, entière organisation, solde, police et administration d'un corps d'artillerie nationale parisienne*, Paris, Bossange, 1790.
- 5 Voir « Chronologie » dans André CHÉNIER, *Œuvres poétiques* (OP), t. I, Georges BUISSON, Édouard GUITTON (éd.), Orléans, Paradigmes, 2005, p. 32.
- 6 Pour les affinités formelles et thématiques entre les frères, voir Julian THIBAUT, « Entre Pindare et Archiloque : les frères Chénier, poètes de la Révolution », dans Jérémy DECOT et Clare SIVITER (dir.), *Un engagement en vers et contre tous. Servir les révolutions, rejouer leurs mémoires (1789-1848)*, Clermont Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2022, p. 29-47.
- 7 Marie-Joseph CHÉNIER, « Épître dédicatoire à mon frère », dans *Œuvres posthumes*, t. I, Paris, Guillaume, 1824, p. 196.
- 8 André CHÉNIER, OP, t. II, Georges BUISSON, Édouard GUITTON (éd.), p. 217 : « Ne crois pas toutefois voir le peuple sentir et applaudir cet ouvrage comme il le mérite. Ces vertus mâles, austères, ne sont point faites pour des peuples asservis qui ignorent tout ce qui les regarde, qui ne savent pas même comment on les gouverne... ».
- 9 André CHÉNIER, *Œuvres poétiques*, t. II, Louis MOLAND (éd.), Paris, Garnier frères, 1884, p. 371.
- 10 A. CHÉNIER, OP, t. I, p. 293.
- 11 André CHÉNIER, lettres des 21 avril 1789, 19 janvier 1790, 5 mars 1790 à Louis Chénier, *Œuvres complètes*, Gérard WALTER (éd.), Paris, Gallimard, 1940,

p. 724-729.

12 André CHÉNIER, « De la cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la Liberté », *Supplément au Journal de Paris*, 26 février 1792, n° 19. Il reproche à la Société des Amis de la Constitution, animée par « les passions de la multitude », de supplanter les assemblées et d'usurper « les formes de la puissance publique » en s'octroyant le rôle de « tribunal ». Plus généralement, il exècre la justification du crime au nom du patriotisme et de la Constitution, ce qu'il fait entendre notamment dans l'hymne « Aux Suisses de Châteauneuf » le 15 avril 1792 dans le *Journal de Paris*, n° 106, où il invective les « Quarante meurtriers, chéris de Robespierre ».

13 Marie-Joseph CHÉNIER, *Journal de Paris*, 28 février 1792, n° 59.

14 Dans une lettre du 24 décembre 1791 de Louis Chénier à sa fille Hélène, la famille se scinde entre d'un côté les « démagogue[s] » et de l'autre les « modérés ». Voir André CHÉNIER, *Poésies*, Louis BECQ DE FOUQUIÈRES (éd.), Paris, Gallimard, 1872, p. xxxv : « Votre mère [...] a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue, ainsi que Joseph. Saint-André et moi, nous sommes ce qu'on appelle modérés, amis de l'ordre et des lois. » André Chénier se voit attribuer l'étiquette de « modéré » sous la Terreur, lorsqu'il s'oppose aux factions et notamment à la Gironde de Brissot et Pétion, et à la Montagne de Marat, Collot d'Herbois, et Robespierre. À l'inverse, Marie-Joseph embrasse la cause révolutionnaire à corps perdu, parmi les Cordeliers puis les Jacobins, avant de se faire élire député à la Convention de Seine-et-Oise en septembre 1792.

15 Gauthier AMBRUS, « André Chénier, tragédien », dans Pierre FRANTZ et François JACOB (dir.), *Tragédies tardives. Actes du Colloque de Besançon des 17 et 18 décembre 1998*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 122-168. Il montre, en faisant correspondre l'épître dédicatoire de *Brutus et Cassius* et la polémique de 1792, que leur première opposition sur la place de l'homme de lettres dans la société trouve son prolongement sur le plan politique. Marie-Joseph se sent visé quand André reproche aux Jacobins de flatter la multitude dans une identification fautive entre public et peuple. Voir André CHÉNIER, « Réponse à une lettre de Marie-Joseph Chénier », *Supplément au Journal de Paris*, n° 70, 16 mai 1792 : « Et certes, un parti bruyant et puissant, qui jette une immense quantité de rameaux, qui soutient tous ses amis, qui dispose, au moins pour un temps, des places, du crédit, de la faveur, de la réputation et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est

d'avoir besoin des applaudissements de la multitude, sera toujours beaucoup loué, même par plusieurs dont il ne sera pas beaucoup aimé. »

16 Marie-Joseph CHÉNIER, « Nouvelles réflexions sur les sociétés patriotiques », *Le Moniteur*, 19 juin 1792, n° 171. Il souligne pour citer André.

17 André CHÉNIER, *Le Jeu de Paume*, Paris, Bleuet, 1791 et *Réflexions sur l'esprit de parti*, slnd.

18 Discours de Collot d'Herbois du 4 avril 1792, cité par Buisson et Guitton dans A. CHÉNIER, OP, t. I, p. 54.

19 A. CHÉNIER, « Mon f[rère], que jamais la tristesse importune... », OC, p. 543-544.

20 A. CHÉNIER, OP, t. I, p. 69.

21 Thibaut Julian analyse l'ode « À Byzance » de novembre comme une parodie de l'« Hymne à la Liberté » (art. cit., p. 29-47).

22 André CHÉNIER, « À Byzance » et « Un vulgaire assassin... » (*Poésies*, p. 447 et p. 452) que Buisson et Guitton datent de novembre 1793.

23 A. CHÉNIER, OC, p. 543.

24 Pour n'en citer que quelques-uns : Louis-Sébastien Mercier non royaliste mais modéré, Michaud, Rivarol, Madame de Genlis.

25 Marie-Joseph CHÉNIER, *Œuvres complètes*, t. III, p. 16.

26 Selon É. GUITTON et G. BUISSON, OP, p. 81. Les manuscrits reviennent d'abord à Louis Chénier, puis à sa mort à Constantin-Xavier, jusqu'au départ de celui-ci en Pologne. Ils sont alors confiés à Marie-Joseph, qui les lui rend en 1808, à la mort de leur mère.

27 Antoine-Vincent ARNAULT, notice « Sur M.-J. Chénier, à l'éditeur » dans M.-J. CHÉNIER, OC, t. I. Pierre-Claude-François DAUNOU, notice « Sur M.-J. Chénier », OP, t. I.

28 André et Marie-Joseph CHÉNIER, *Œuvres*, Bruxelles, Laurent frères, 1829.

29 Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, Antoine ADAM (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 96.

30 Sur la martyrologie romantique, voir Paul BÉNICHOU, *Les Mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988, p. 168-169.

31 Jean-Claude CARON, « La fraternité face à la question sociale dans la France des années 1830 », dans Frédéric BRAHAMI et Odile ROYNETTE (dir.), *Fraternité. Regards croisés*, 2009, p. 135-157. Mona OZOUF, « La Révolution fran-

çaise et l'idée de fraternité », *L'Homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, p. 180.

32 André JARRY, « Vigny et Chénier », dans *Alfred de Vigny. Poète, dramaturge, romancier*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 157-168.

33 Alfred de VIGNY, *Stello*, Sophie VANDEN ABEELE-MARCHAL (éd.), Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 224.

34 André CHÉNIER, *Œuvres complètes*, Henri DE LATOUCHE (éd.), Paris, Baudouin Frères, 1819, p. xvii : « Mais le père des deux poètes fatiguait de plaintes inutiles les hommes puissants de cette sanguinaire époque. Imprudent vieillard ! il parvint à s'en faire entendre. »

35 André CHÉNIER, *Œuvres en prose*, Paul LACROIX (éd.), Paris, Gosselin, 1840.

36 Vigny, *Stello*, p. 223-224.

37 Julien DAILLIÈRE, *André Chénier*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1844, p. 34.

38 Vigny, *Stello*, p. 198.

39 Gabriel de CHÉNIER, *La Vérité sur la famille Chénier*, Paris, Dumaine, 1844.

40 G. de CHÉNIER, *La Vérité*, 1844, p. 36-37.

41 G. de CHÉNIER, *La Vérité*, 1844, p. 57-61.

42 G. de CHÉNIER, *La Vérité*, 1844, p. 84.

43 Raymond JEAN, *La Dernière Nuit d'André Chénier*, Paris, Albin Michel, 1989.

44 Thérèse CHARLES-VALLIN, *Les Chénier. Destinée Renommée Fraternité*, Paris, La Bisquine, 2022, p. 14-16.

---

## Français

L'inscription de la famille Chénier dans la littérature est double : elle se construit de son vivant dans l'écriture, au gré d'échanges et conflits littéraires internes, mais elle se construit aussi, *a posteriori*, dans une fiction littéraire externe. L'analyse d'une double littérature des Chénier, écrite par les Chénier d'une part et écrite sur les Chénier d'autre part, permet d'envisager l'importance que prend la littérature dans la construction voire la destruction des liens familiaux, et de confronter différentes versions familiales qui ressortissent de tout un imaginaire littéraire et collectif. Il s'agit dès lors d'étudier l'image anthume et posthume d'une famille littéraire, au tournant historique que constitue le passage de l'Ancien au Nouveau Régime. Le cas

des Chénier révèle les enjeux propres à toute famille qui s'abandonne à la littérature, et dont la construction tourne à la fiction.

### **English**

The Chénier family takes part in literature twofold: it is built during its lifetime in writing, through internal literary exchanges and conflicts, but also *a posteriori* in an external literary fiction. Analysing a double Chéniers' literature—written by the Chéniers on the one hand and written about the Chéniers on the other hand—allows us to consider the importance of literature in the construction or destruction of family bonds and to compare different family versions which belong to a whole literary and collective imagination. We shall endeavour to consider the anthumous and posthumous image of a literary family at the historical turning point that the transition from the Ancien Régime to the Nouveau Régime constitutes. The Chéniers' case reveals the stakes that are specific to any family which gives in to literature and whose construction turns into fiction.

---

### **Mots-clés**

Chénier (André), Chénier (Marie-Joseph), Vigny (Alfred de), poésie, roman, fraternité, Révolution française, Terreur (Révolution française), romantisme

### **Keywords**

Chénier (André), Chénier (Marie-Joseph), Vigny (Alfred de), poetry, novel, brotherhood, French Revolution, Terror (French Revolution), Romanticism

---

### **Margaux Caquant**

Centre MARGE, Université Jean Moulin Lyon 3, France